

①9 RÉPUBLIQUE FRANÇAISE
INSTITUT NATIONAL
DE LA PROPRIÉTÉ INDUSTRIELLE
PARIS

①1 N° de publication :
(à n'utiliser que pour les
commandes de reproduction)

2 978 331

②1 N° d'enregistrement national : 11 02359

⑤1 Int Cl⁸ : A 41 D 7/00 (2013.01)

⑫

DEMANDE DE BREVET D'INVENTION

A1

⑫2 Date de dépôt : 27.07.11.

③0 Priorité :

④3 Date de mise à la disposition du public de la
demande : 01.02.13 Bulletin 13/05.

⑤6 Liste des documents cités dans le rapport de
recherche préliminaire : *Se reporter à la fin du
présent fascicule*

⑥0 Références à d'autres documents nationaux
apparentés :

⑦1 Demandeur(s) : BARCELO BRIGITTE ANNE MARIE
— FR.

⑦2 Inventeur(s) : BARCELO BRIGITTE ANNE MARIE.

⑦3 Titulaire(s) : BARCELO BRIGITTE ANNE MARIE.

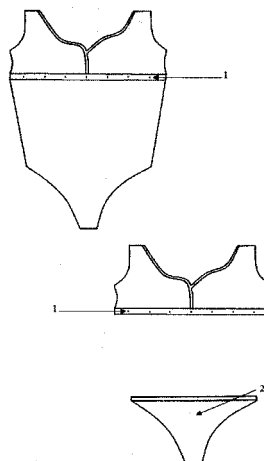
⑦4 Mandataire(s) : BARCELO BRIGITTE.

⑤4 MAILLOT FEMME MODULABLE.

⑤7 L'invention s'adresse aux femmes adeptes du maillot
de bain une pièce et désireuses de bronzer la partie ventrale
de leur corps tout en protégeant leurs seins du soleil, dans
certaines positions, pour raisons esthétiques, rondeurs,
médicales: cancer du sein.

Il est constitué d'un système d'accrochage dans le haut,
sous le soutien gorge et la partie ventrale, par pressions,
bande auto-agrippante, boutons ou fermeture à glissière. La
partie ventrale, une fois détachée du soutien gorge est rou-
lée sur les hanches.

Ce dispositif est particulièrement adapté aux femmes
adeptes du maillot de bain une pièce tout en facilitant le
bronzage.



FR 2 978 331 - A1



La présente invention concerne la transition d'un maillot de bain femme, une pièce en deux pièces, donc modulable, afin de permettre aux femmes adeptes du maillot une pièce, pour raison esthétique, pudique, rondeur, obésité, cancer du sein, de bronzer leur partie abdominale, dans certaines positions, allongées sur le sable, tout en protégeant leur poitrine.

Jusqu'à présent n'existe que le maillot une pièce ou deux pièces, sans transition.

Cette réalisation selon l'invention permet cette transition.

Le maillot se transforme en deux pièces par un système d'accrochage entre la partie haute du maillot (soutien gorge du maillot une pièce, normal, à armature ou sans armature) avec bande sous poitrine munie d'un système de pressions, boutons, bande auto-agrippante ou fermeture à glissière (1) permettant la transition avec le bas, (culotte - partie ventrale). L'arrière du maillot (soutien gorge) est constitué d'un système d'accrochage, boutons, pressions ou agrafe (4).

La partie ventrale du maillot (2) une fois décrochée de la partie haute (soutien gorge) (5) est alors roulée sur les hanches.

La composition textile de ce maillot utilise des matières déjà existantes : polyamide, coton, lycra, élasthanne, viscosse, polyester.

Le maillot de bain qui consiste l'invention, est particulièrement adapté aux femmes qui préfèrent le maillot une pièce et qui désirent cependant bronzer la partie ventrale de leur corps tout en protégeant leurs seins des U-V, pour raisons médicales, pudiques, esthétiques.

Il consiste également à lancer une nouvelle mode pratique, technique, médicale et y voit son intérêt chez les femmes jeunes, comme des plus âgées.

Les dessins annexés illustrent l'invention:

La figure 1, vue de face, représente le maillot couvrant bien la poitrine pour certaines femmes et pour les femmes opérées d'un cancer du sein.

La figure 2 (vue de face), 3 (vue de dos), représentent le maillot plus fantaisie.

REVENDICATION

1) Dispositif qui permet la transition technique du maillot de bain une pièce en maillot deux pièces par un système d'accrochage et permet le bronzage de la partie abdominale de la femme adepte du maillot une pièce.

5 2) Dispositif selon la revendication 1 caractérisé en ce que le maillot une pièce se transforme en deux pièces, donc modulable, par un système d'accrochage: bande auto-agrippante, pressions, boutons ou fermeture à glissière (1), entre le soutien gorge du maillot une pièce et la partie ventrale, culotte du maillot. Le maillot est alors roulé sur les hanches (2). Jusqu'à présent n'existe que le maillot une pièce ou deux pièces sans transition.

10 3) Dispositif selon l'une quelconque des revendications précédentes, caractérisé en ce que ce maillot est constitué de différentes matières déjà existantes: lycra, polyamide, coton, élasthane, viscose, polyester.

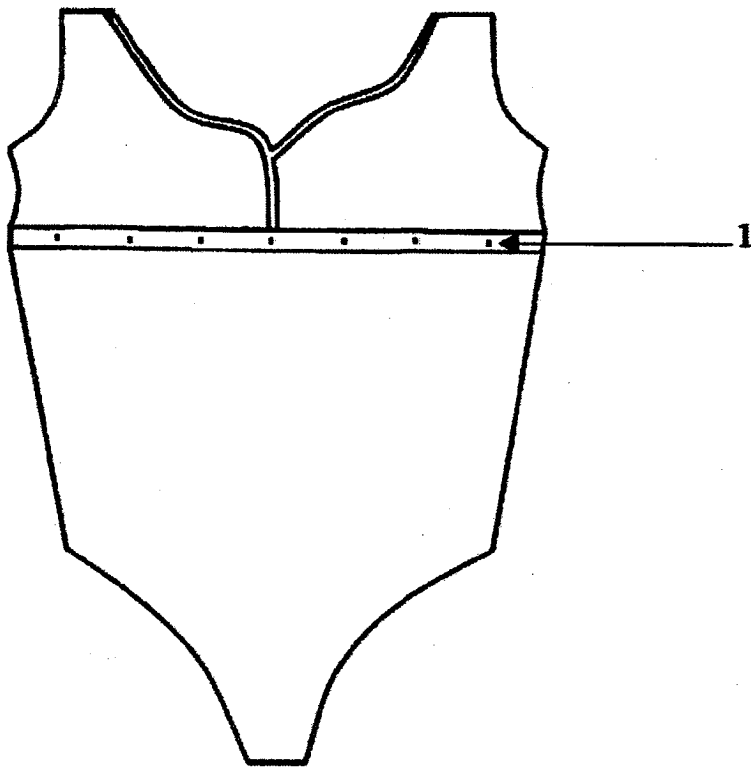
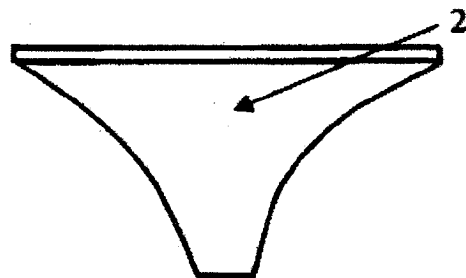
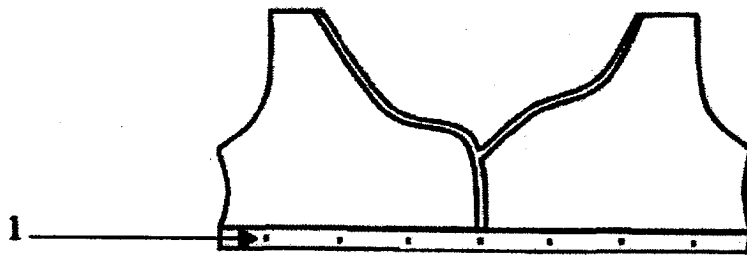


FIG 1



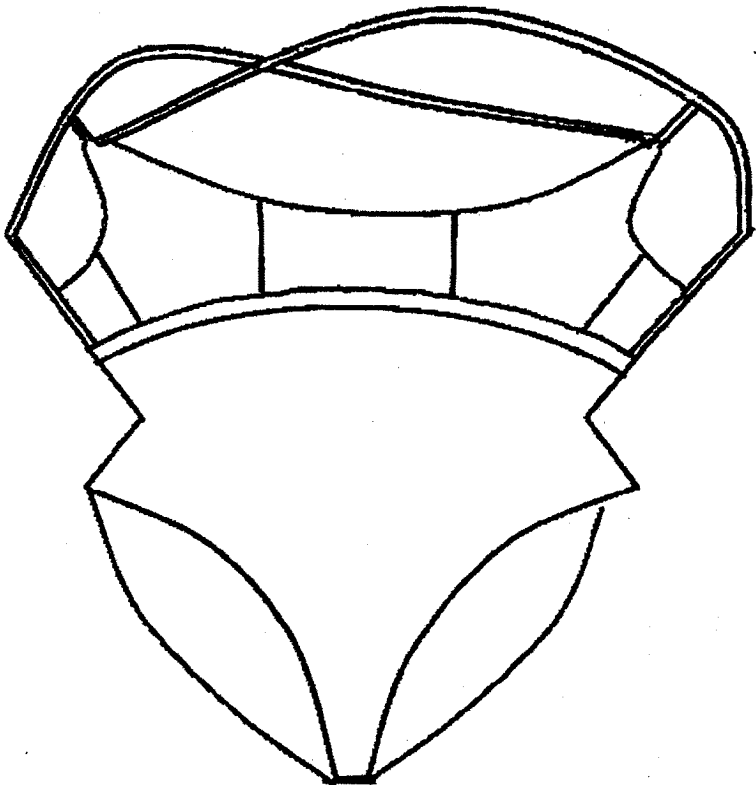
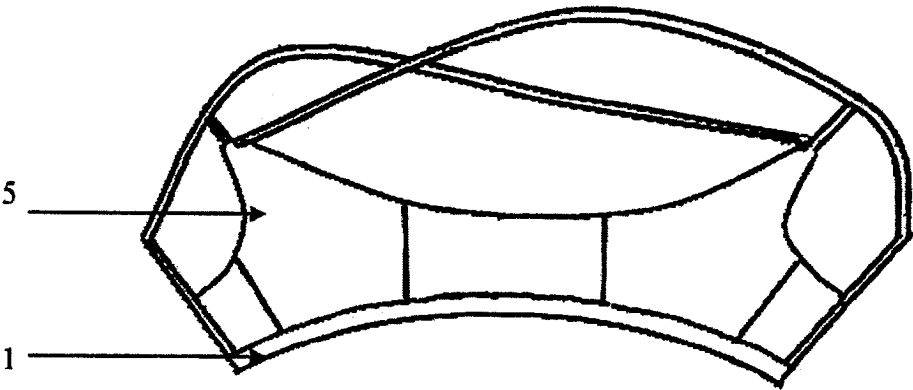
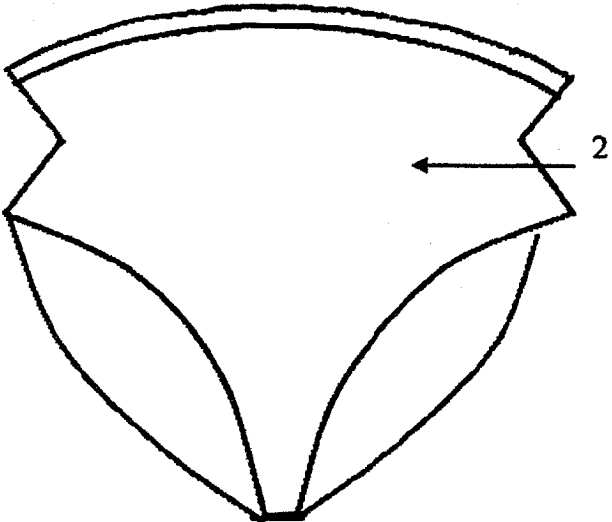


FIG 2



1



3/3

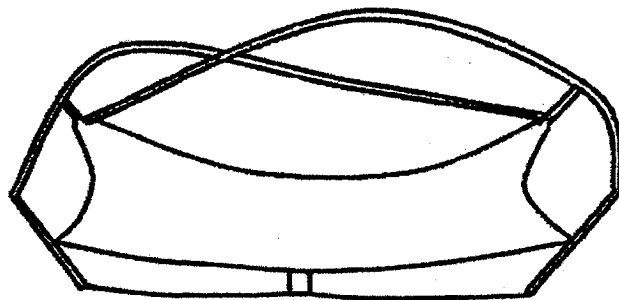
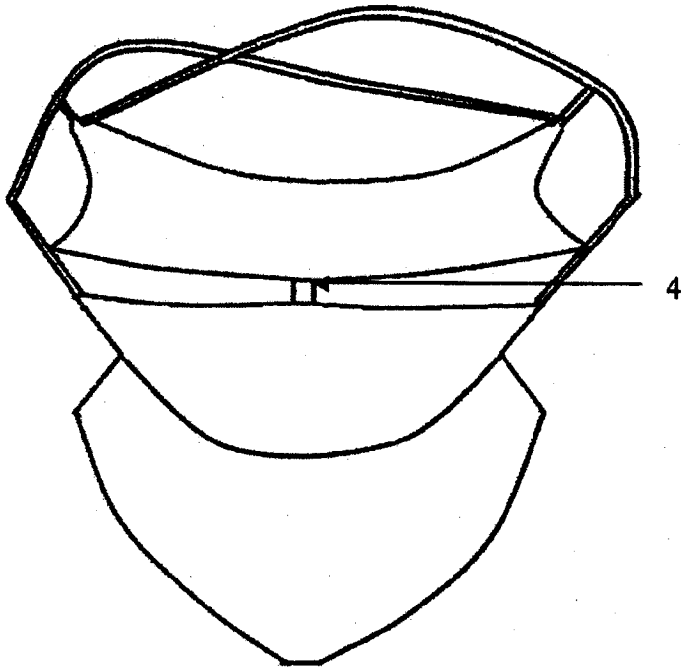
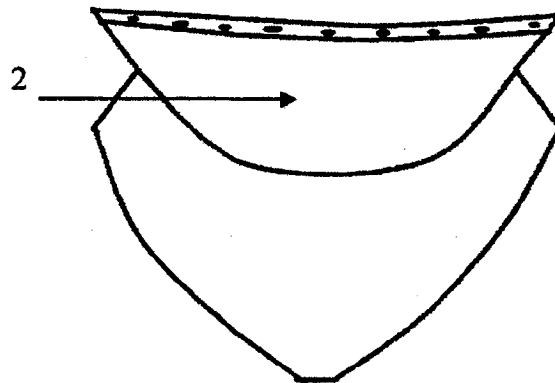


FIG 3





**RAPPORT DE RECHERCHE
PRÉLIMINAIRE**

établi sur la base des dernières revendications
déposées avant le commencement de la recherche

N° d'enregistrement
national

FA 752870
FR 1102359

DOCUMENTS CONSIDÉRÉS COMME PERTINENTS		Revendication(s) concernée(s)	Classement attribué à l'invention par l'INPI
Catégorie	Citation du document avec indication, en cas de besoin, des parties pertinentes		
X	US 2010/058508 A1 (HERSH STEPHANIE [US]) 11 mars 2010 (2010-03-11) * revendications 1,6; figures 4,5 *	1-3	A41D7/00
X	DE 296 08 125 U1 (WEDEL PARLOW FRIEDERIKE VON [DE]) 19 septembre 1996 (1996-09-19) * page 2, alinéa 4-6; figures 1A, 1B *	1-3	
X	US 4 656 669 A (BEARD DONNA [US]) 14 avril 1987 (1987-04-14) * colonne 1, ligne 53-62 * * colonne 2, ligne 6-8; figures 3,4 *	1-3	
X	US 6 185 741 B1 (KEHOE ANASTASIA [US]) 13 février 2001 (2001-02-13) * colonne 2, ligne 49 - colonne 3, ligne 3; figures 1,2,3,6 *	1-3	
X	DE 197 21 225 A1 (FLOR JUERGEN [DE]) 26 novembre 1998 (1998-11-26) * colonne 1, ligne 58-65; figure 1 *	1-3	
X	US 6 240 560 B1 (DECARO LINDA A [US]) 5 juin 2001 (2001-06-05) * colonne 8, ligne 26-40; figures 19-22 *	1-3	DOMAINES TECHNIQUES RECHERCHÉS (IPC) A41D
Date d'achèvement de la recherche		Examineur	
19 janvier 2012		Monné, Eric	
CATÉGORIE DES DOCUMENTS CITÉS		T : théorie ou principe à la base de l'invention	
X : particulièrement pertinent à lui seul		E : document de brevet bénéficiant d'une date antérieure	
Y : particulièrement pertinent en combinaison avec un		à la date de dépôt et qui n'a été publié qu'à cette date	
autre document de la même catégorie		de dépôt ou qu'à une date postérieure.	
A : arrière-plan technologique		D : cité dans la demande	
O : divulgation non-écrite		L : cité pour d'autres raisons	
P : document intercalaire		& : membre de la même famille, document correspondant	

1

EPO FORM 1503 12.99 (P04C14)

**ANNEXE AU RAPPORT DE RECHERCHE PRÉLIMINAIRE
RELATIF A LA DEMANDE DE BREVET FRANÇAIS NO. FR 1102359 FA 752870**

La présente annexe indique les membres de la famille de brevets relatifs aux documents brevets cités dans le rapport de recherche préliminaire visé ci-dessus.

Les dits membres sont contenus au fichier informatique de l'Office européen des brevets à la date du **19-01-2012**

Les renseignements fournis sont donnés à titre indicatif et n'engagent pas la responsabilité de l'Office européen des brevets, ni de l'Administration française

Document brevet cité au rapport de recherche		Date de publication	Membre(s) de la famille de brevet(s)	Date de publication
US 2010058508	A1	11-03-2010	AUCUN	
DE 29608125	U1	19-09-1996	AUCUN	
US 4656669	A	14-04-1987	AUCUN	
US 6185741	B1	13-02-2001	AUCUN	
DE 19721225	A1	26-11-1998	AUCUN	
US 6240560	B1	05-06-2001	AUCUN	